

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 52

Artikel: 1er janvier
Autor: E.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eh que c'est beau, que c'est beau!... J'aime bien ces petits bergers et toutes ces dames qui sont avec la Palès et la Cerès; c'est très joli, si on veut, mais ça ne vaut pas Baliu!... Regardez-me voir ça!... Il est frais comme une rose!... C'est pourtant mal fait de le laisser comme ça à la raveur du solet!...

Cette voix, dit Louis Monnet, en contant l'incident, était celle d'une ancienne et bonne connaissance, Jean-Philippe Grognoz, accompagné de sa femme, de son beau-frère Favey, de sa belle-sœur et de son ami Tronchet, l'assesseur...

Amorces pour vieux garçons.

Un de nos amis a pour voisin un excellent homme qui ne connaît pas de bonheur plus parfait que de lancer sa ligne dans le Léman ou dans les ruisseaux poissonneux et de rentrer chez lui, fourbu, mais le panier plein de truites ou d'ablettes. Ce grand pêcheur devant l'Éternel est père d'une demi-douzaine de filles charmantes. Il en a marié cinq. La sixième n'a encore donné ni sa main ni son cœur. En attendant, elle est allée faire un voyage d'agrément dans le Midi.

Ses préparatifs de départ faisaient l'effet, paraît-il, du déménagement de toute une famille. Elle avait fait charger sur deux charrettes un nombre incroyable de malles, de paquets, de cartons à chapeaux, si bien qu'en voyant cet amoncellement son vieux pêcheur de père ne put s'empêcher de lui demander :

— Mais, au nom du ciel, ma petite perchette, que comptes-tu faire de tout ça ?

— Ça, papa, répondit-elle, ce sont mes amorces.

C'est le nouvel-an !

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais le nouvel-an me fait toujours songer à un amusant récit de Jules Verne, intitulé *Le docteur Ox*, et que je lus dans ma jeunesse. Il y a bien longtemps de cela.

Si mes souvenirs sont exacts, il s'agissait d'une expérience à laquelle le dit docteur Ox — que suivait partout son fidèle Ygène — soumit la population d'une petite ville de Hollande, tranquille entre toutes. Il avait découvert un gaz extraordinaire et, ensuite de patientes recherches, en avait assuré aux humains l'application à une quantité d'usages pratiques. Avec l'autorisation imprudente des autorités, le docteur Ox introduisit son gaz dans la ville en question. Conséquence imprévue : du jour au lendemain, la tranquille cité fut sens dessus dessous. Le calme ne se rétablit qu'au départ du docteur, de son serviteur et surtout de son gaz maudit.

Eh bien, le nouvel-an, c'est tout comme. Aussitôt qu'il est signalé, une fièvre insensée s'empare de tous, sans distinction. Les plus réfractaires n'y échappent point.

Et pourtant, qu'est-ce que le nouvel-an ? Un simple phénomène astronomique, en somme ; une étape sur la route du temps ; une étape où l'on ne descend pas de la voiture ; sans même ralentir, elle continue sa course vers l'infini, et nous avec. Oui, c'est nous seuls, pauvres voyageurs, qui, pour marquer notre passage, faisons un peu plus de bruit qu'à l'ordinaire. Peut-être, voulons-nous par là nous donner l'illusion d'un arrêt qu'appellent nos désirs, mais qui ne nous est point permis.

Lorsqu'un navire passe l'équateur, c'est fête pour l'équipage ; il célèbre l'événement par nombre de cérémonies plus burlesques les unes que les autres et auxquelles doivent, bon gré mal gré, se prêter tous les assistants. La tradition le veut ainsi. Ces vieux loups de mer, à la peau tannée et bronzée par les autans, redeviennent de véritables enfants et s'amusent comme tels.

Le nouvel-an, pour nous autres « terriens », c'est un peu le passage de l'équateur. Un

même vent de folie nous emporte dans son tourbillon. Seulement, les marins, eux, s'amusent en toute sincérité et, la fête terminée, chacun se remet joyeusement à la tâche, content du plaisir pris. Sur terre, au contraire, on ne voit jamais plus de gens refragnés qu'après les réjouissances plus conventionnelles que sincères auxquelles donne lieu le nouvel-an. Et cela pour plusieurs raisons sur lesquelles il serait malséant d'insister en ce moment-ci. Laissons, à ce sujet, leurs illusions aux personnes qui en ont encore et souhaitons qu'elles les gardent le plus longtemps possible.

Aussi, il faut bien dire que les festivités de fin et de commencement d'année ne sont pas sans mélange. Pourquoi donc les fournisseurs ont-ils justement choisi ce moment-là pour nous adresser leurs notes ? Vrai, ce n'est pas gentil. La loi elle-même, la dure loi, plus prévenante, a institué certaines périodes de trêve durant lesquelles on ne peut exercer action juridique contre quelqu'un. Je sais bien que la situation n'est pas tout à fait la même. Jadis, les malencontreux fournisseurs avaient la délicate attention de dorer la pilule, pour leurs fidèles clients, tout au moins. La facture, « la douloureuse », comme l'appelle un de nos amis, était accompagnée d'un petit présent. Mais les temps changent ; oui, ils changent trop ou pas assez : la coutume du petit cadeau a passé, celle de la facture seule est restée.

Donc, nous voici en pleine fièvre de plaisir. Durant deux semaines et plus, vont se succéder les repas de famille, fêtes intimes, sans façons, qui seraient délicieuses si elles n'avaient le tort de tomber toutes sur le même moment et de soumettre ainsi l'estomac à un assaut des plus pénibles. Préparez-vous, flacons de Vichy, de Vals, de St-Galmier, de Montreux, de Romanel ; thés de mauves et de camomilles, veillez la cloche d'alarme va retentir ; à vous le soin de réparer tant bien que mal les dommages.

Du matin de St-Sylvestre au 2 janvier, au soir, les cafés ne fermeront pas leur porte et tout sera permis. La police a pour consigne de fermer les yeux. Quelle aubaine et quelle excuse !

C'est le nouvel-an !

Il est des personnes qui prétendent qu'il est bon d'ouvrir de temps en temps la soupape, pour donner essor au besoin de plaisir qui tourmente la pauvre humanité. D'accord, mais je ne crois point que chez nous la chaudière menace d'explosion ; il me semble plutôt qu'elle ait bien des fuites, par lesquelles s'échappe sans arrêt, l'année durant, ce soi-disant besoin « qui tourmente la pauvre humanité ».

C'est mon opinion et je la partage, comme disait, en plaisantant, le papa Jules Perrin. Chacun la sienne.

JEAN GRINCHU.

Cllia dào paratenéro.

La coumouna de Pediet d'Amont avà fé fère 'na maison d'écoula batteinta nàova, kà tant qu'ora, lè règents et lè régeannès fasion l'écoula dein dou pailo découté la tsambra de la municipalità, mà n'y avà pas prào plliace po cllia marmaille, sein compté que la coumouna dévessai onco payi on lodzèmeint ào régent tsi l'assesseur et ài régeannès tsi lo conseiller.

L'aviont don fé cllia novalla bâtisse po poi tot cein lodzi sein que y'aussè fauta de dépeinsà oquière.

Et coumeint à Pediet d'Amont sont ti dâi dzeins bin précauchena, lè municipaux aviont décidé de fère posà on paratenéro su cllia carraie, kà on ne sà jamé cein que pào arrevà quand fâ dâi gros teimps et que la foudra tchi io que sai, ein bourleint tot et estermineint lo resto ; po cein, n'ia qu'à liaire lè papai po

vaire dièro de mau l'arrevè dinse ; d'ailleu, la tièce d'assurance ein sà oquière. Po bin allà, foudrai que y'aussè 'na loi po d'obedzi lè dzeins à fère posà de clliao paratenéro pertot, et mimameint 'su lè z'èboitons et lè dzenelhrès, dinse l'Etat n'arai pas atant de clliao fortès primès à payi à clliao qu'ont été bourlâ.

La municipalità avà don écrit à on certain monsu Routenèfle à Dzenéva, qu'avà la hiauta man po clliao z'affèrès ; l'ont fé on dévi po tant et quand tot fut fini tantqu'à la frèta, Routenèfle, avoué on ovrai, s'est amenà posà l'uti. après quiet l'einvouya la nota à la coumouna.

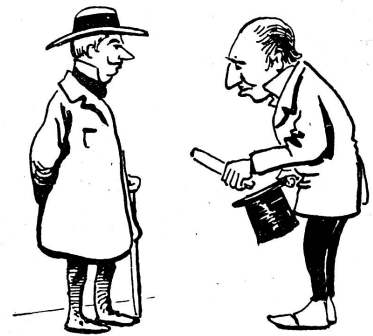
La demeindze matin, que lo syndico, on vilho municipau et lo boursier étiont z'u vaire pè la maison d'écoula, l'ont guegni coumeint de justo lo paratenéro et sè desiont que lo Dieu me dane lài z'avà fé quie dào tot boun'ovradzo et que du z'ora le teimps arai bio tsalenà et lo tonéro à rebenà à fère grulà lè careaux dâi fenètrès, à Pediet d'Amont, sariont frou de cousins.

— Ora, que l'ovradzo est fé, dese adon lo-syndico ào boursier, no foudrà prào fère on bon à Routenèfle et l'ài einvouyi se n'ardzeint pè la pousta !

— Ta ! ta ! ta ! n'ein bin lo teimps ! dese adon lo vilho municipau, se Routenèfle a coaita d'être payi, que corrè : lo paratenéro est posà, bin s'on vâo, mà, Dieu sà se le martse bin ! mé su d'avi de ne pas lo raglià ora, mà qu'on l'ài écrite que la coumouna vâo vaire dévant se lo paratenéro va ! Cè Routenèfle n'a-te pas bon lezi de veni ice ion de stâo dzo que vint po l'essaii dévant la municipalità, que diablo !

— Vo z'ài ma fai réson ! fâ adon lo syndico, on l'ài farà la letra dza déman !

1^{er} janvier.



E. F.

— Permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour la nouvelle année.

— Oui, oui, c'est bon, je les connais... Gardez-les seulement ; on n'en a jamais trop à ce moment-ci.

M. Cotillon.

— Baptistine !
— Monsieur !
— Vite ! vite ! donne-moi mon jabot de dentelle et mon épingle en diamant !
— Mais vous les tenez à la main !
— C'est vrai. Où ai-je la cervelle ?... Baptistine !
— Monsieur !
— Fais-moi chauffer le petit fer !...
— Le fer à friser ?

— Que oui ! la sottise... Tu le sais bien ! Ah ! j'oubliais ! As-tu mis de la bergamotte dans mon mouchoir et saupoudré mes gants de foin coupé ?

— Tout est comme il faut, monsieur Cotillon, et rien ne manquera à l'agrément de votre personne.

— Tu te moques... Voyons, sois sincère. Suis-je à ton gré ?

— Vous êtes beau comme un mousquetaire et vous ressemblez, à s'y méprendre, à M. de Moncontour, cousin du roi, qui fréquentait jadis chez mes anciens maîtres.